

(AFFAIRE CALAS) CALAS (Louis) - LAVAYSSE (David) - LAVAYSSE (Gaubert) - SUDRE (Théodore) - LA BEAUMELLE (Laurent Angliviel de).

(Affaire Calas). Ensemble de 7 textes (factum, mémoires, déclaration, observations) relatifs à l'affaire Calas. MEMOIRE DE Me. DAVID LAVAYSSE, avocat à la cour, pour le sieur François-Alexandre-Gaubert Lavaysse, son troisième fils. Reliés à la suite: MEMOIRE DU SIEUR GAUBERT LAVAYSSE. a la suite: DECLARATION DU SIEUR LOUIS CALAS. à la suite; MEMOIRE JUSTIFICATIF, POUR LE Sr. LOUIS CALAS. à la suite: MEMOIRE POUR LE SIEUR JEAN CALAS, NEGOCIANT DE CETTE VILLE; DAME ANNE-ROSE CABIBEL SON EPOUSE; & LE SIEUR JEAN-PIERRE CALAS UN DE LEURS ENFANS, par Theodore Sudre. à la suite: OBSERVATIONS POUR LE SIEUR JEAN CALAS, LA DAME DE CABIBEL, SON EPOUSE, & LE SIEUR PIERRE CALAS, LEUR FILS, par Laurent Angliviel de La Beaumelle. in-fine: SUITE, POUR LES SIEURS ET DEMOISELLE CALAS, par Théodore Sudre.

Référence : 20618

A Toulouse, imprimerie de Jean Rayet, 1761-1762 et à Toulouse chez la veuve J. P. Robert, 1762. in-8 de 1 feuillet blanc, 52, 26, 7, 12, 104, 72, 56 pages (total de 329 pages) et 1 feuillet blanc in-fine, titres dans un encadrement décoratif, bandeaux.

Commentaire : L'affaire Calas est une affaire judiciaire française qui se déroule de 1761 à 1765 à Toulouse, dans un contexte d'étouffement du protestantisme après la Révocation. Elle doit sa célébrité à l'intervention de Voltaire dans son *Traité sur la tolérance*. Jean Calas, commerçant de Toulouse, était protestant, et père d'une famille nombreuse. Son fils aîné fut trouvé pendu. Des calomniateurs répandirent l'accusation, qu'il avait été étranglé par son père parce qu'il voulait abjurer le protestantisme et rentrer dans la foi catholique. Après un long procès, Calas fut condamné au supplice de la roue. Voltaire recueillit sa veuve et se dévoua à la réhabilitation de la famille. Il obtint la révision du jugement. Un tribunal extraordinaire réhabilita la mémoire de Calas et indemnisa la famille. Cette affaire célèbre fut pour Voltaire l'occasion de faire triompher avec éclat les idées de tolérance des philosophes des Lumières sur le fanatisme religieux. Les "Observations pour le sieur Jean Calas, la dame de Cabibel son épouse, et le sieur Pierre Calas, son fils", signées par le procureur Joseph-Marie Duroux et traditionnellement attribuées au conseiller au

Parlement Joseph-Mathieu Lassalle, doivent être restituées à Laurent Angliviel de La Beaumelle. Début juin il rédige le mémoire « au Roy » par lequel Mme Calas demande que soit « rétablie la mémoire de Jean Calas son mari en sa bonne fame et renommée ». Il compose en septembre le placet des demoiselles Calas pour obtenir leur libération des couvents où elles étaient enfermées.

Prix : **600,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Ancienne du Vivarais

patrick.auriolles@wanadoo.fr

Auriolles

07200 Saint Etienne de Boulogne

France

<https://v5.livre-rare-book.net/fr/livres/5472326-20618>